



## ORGANISATION DE LA RENTREE

L'établissement sera fermé  
Du vendredi 10 juillet 2020 à 16 H 00 au lundi 17 août à 9 H 00

### MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

#### RENTREE DES ELEVES

<b>Mardi 01 septembre 2020</b>	08 h 30	PS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM1/CM2 ( <b>sauf MS 02 septembre</b> )
<b>Mardi 01 septembre 2020</b>	De 08 h 30 à 09 h 30	Petite Section : horaires échelonnés adressés aux familles concernées
<b>Mercredi 02 septembre 2020</b>	08 h 30	Moyenne Section

#### HORAIRES DE L'ECOLE

- Ecole:
  - Matin : 8 H 30 – 11 H 45
  - Après-midi : 13 H 45 – 16 H 15

} Lundi, mardi, jeudi et vendredi

  - 8 H 30 – 11 H 30
  - 11 H 30 – **12 H 30**

} le mercredi (nouvel horaire pour la cantine **fermeture à 12 H 30**)
- Garderie Maternelle 7 H 45 – 8 H 30 et 16 H 15 – 18 H 30
- CLAE (Accueil des élémentaires) 7 H 45 – 8 H 30 / 11 H 45 – 13 H 45 / 16 H 15 – 18 h 30
- Etude du soir du CP au CM2 (Lundi, Mardi et Jeudi) 16 H 30 - 17 H 30 (4.00 € par soir)
- Catéchèse ou culture religieuse : le jeudi après-midi de 13h45 à 14h45

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le jour de la rentrée, justificatif de domicile (Eau, EDF, GDF ou téléphone) à fournir à l'enseignante pour les familles qui habitent Toulouse uniquement.**
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des blouses.
- Les listes des fournitures pour toutes les classes sont à votre disposition sur notre site [www.ursulines.eu](http://www.ursulines.eu) (**onglet Ecole / Rentrée 2020**)

#### DATES A RETENIR

- Jeudi 03 septembre 2020 Bénédiction des cartables à 09h00 dans la cour
- Lundi 07 septembre 2020 Photos de classe et individuelles
- Mardi 08 septembre 2020 Réunion parents CM1 et CM1/CM2 à 17h30
- Jeudi 10 septembre 2020 Célébration de rentrée
- Jeudi 10 septembre 2020 Réunion Parents PS, MS, et GS à 17h30
- Mardi 15 septembre 2020 Réunion Parents CP, CE1 et CE2 à 17h30
- Vendredi 09 octobre 2020 Soirée Portes Ouvertes (17 H – 20 H)
- Dimanche 18 octobre 2020 Fête de la foi à 11h15 à l'église Saint Sylve

# COLLEGE

## ORGANISATION DE LA RENTREE

<b>Mardi 01 septembre 2020</b>	8 H 15	Accueil des élèves de 6 <sup>e</sup> (voir courrier ci-joint)	Sortie à 16 H 30
	9 H 00	Accueil des élèves de 3 <sup>e</sup> .	Sortie à 15 H 30
	13 H 30	Accueil des élèves de 5 <sup>e</sup> .	Sortie à 16 H 30
	14 H 00	Accueil des élèves de 4 <sup>e</sup> .	Sortie à 16 H 30

**Pour tous les collégiens les documents concernant les IPads vous seront remis à la rentrée.**

## RAPPEL HORAIRE

- Collège:
 

Matin :	8 H 20 – 12 H 15	}	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Après-midi :	13 H 30 – 16 H 30		
	8 H 20 – 12 H 15		
- Etude : 16h45 - 18 h 00 (sortie autorisée à 17h30 ou 18h00)
- Ouverture de l'établissement : 7 H 45 – 18 H 00
- Pour les collégiens, possibilité d'aide à la restauration (prise en charge partielle) par le Conseil Général de la Haute-Garonne. **Attention cette année**, la demande se fait en ligne sur le site : <https://ars.ecollege.haute-garonne.fr/identity/connect> ou <http://www.ecollege.haute-garonne.fr/>
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des uniformes.
- Les listes des fournitures pour toutes les classes sont à votre disposition sur notre site [www.ursulines.eu](http://www.ursulines.eu)
- Les premières dates à retenir pour les élèves du Collège :

Mardi 01 septembre 2020	Rentrée Elèves (6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> )
Mardi 01 septembre 2020	Sortie à la forêt de Bouconne pour les 6 <sup>èmes</sup>
Lundi 07 septembre 2020	Photos (6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> )
Jeudi 10 septembre 2020	Célébration de rentrée
Jeudi 10 septembre 2020	Réunions Parents 6 <sup>ème</sup> à 17 H 30
Lundi 14 septembre 2020	Réunions Parents 3 <sup>ème</sup> à 17 H 30
Mardi 15 septembre 2020	Réunions Parents 4 <sup>ème</sup> à 17 H 30
Jeudi 17 septembre 2020	Réunions Parents 5 <sup>ème</sup> à 17 H 30
Mardi 06 octobre 2020	Cross des collégiens
Vendredi 09 octobre 2020	Portes ouvertes de 17h00 à 20h00
Vacances de Toussaint du vendredi 16 octobre 2020 à 16 H 30 au lundi 02 novembre 2020 à 8 H 20	
Dimanche 18 octobre 2020	Fête de la foi à 11h15 à l'église Saint Sylve

Jeudi 05 novembre 2020	Fin de la demi période – Relevés de notes
Mercredi 25 novembre 2020	Brevet Blanc 3 <sup>ème</sup>
Jeudi 26 novembre 2020	Brevet Blanc 3 <sup>ème</sup>
Vacances de Noël du vendredi 18 décembre 2020 à 16 H 30 au Lundi 04 janvier 2021 à 8 H 20	
Mardi 5 janvier 2021	Réunion d'information post 3 <sup>e</sup> à 18 h 00
Mardi 12 janvier 2021	Fin du 1 <sup>er</sup> semestre
Du 14 au 27 janvier 2021	Conseils de classe
Jeudi 28 janvier 2021 (soir)	Réunion parents professeurs
Vendredi 29 janvier 2021 (am)	
Samedi 30 janvier ou samedi 06 février 2021	Portes ouvertes de 10h à 13h
Du 01 au 05 février 2021	Classe de neige pour les 6èmes
Du 01 au 05 février 2021	Stage en entreprise pour les 3 <sup>èmes</sup>
Vacances de février du vendredi 12 février 2021 à 16 H 30 au lundi 01 mars 2021 à 8 H 20	

**Absence et Vie scolaire, veuillez composer le**

**05 34 25 43 10**

«Ce qui compte ce n'est pas ce que l'on donne mais l'amour avec lequel on donne.» Mère Teresa

Nous vous souhaitons de belles vacances...

## TARIFS - ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

### CONTRIBUTION des FAMILLES :

(Calculée à partir du revenu fiscal de référence de l'avis d'impôt 2019, impôt sur les revenus de l'année 2018)

CONTRIBUTION DES FAMILLES / MOIS (SUR 10 MOIS) *			
CATEGORIES	QUOTIENT FAMILIAL	ECOLE	COLLEGE
A	Jusqu'à 2340	31,50 €	39,50 €
B	De 2341 à 3340	41,50 €	49,00 €
C	De 3341 à 5000	51,00 €	58,00 €
D	De 5001 à 6500	60,00€	67,00 €
E	De 6501 à 8500	69,00 €	76,00 €
F	De 8501 à 10000	79,00 €	86,00 €
G	De 10001 à 11700	89,00 €	96,50 €
H	De 11701 à 13000	98,50 €	105,50 €
I	De 13001 à 15000	103,50 €	113,50 €
J	De 15001 à 20000	109,50 €	120,50 €
K	De 20001 à 25000	116,50 €	127,50 €
L	De 25001 à 30000	121,50 €	136,50 €
M	Supérieur à 30001	Chaque famille choisit le montant de sa contribution qui doit être supérieure à 158,00 €	

\*Assurance scolaire comprise (Mutuelle Saint Christophe)

Toutes les factures sont disponibles sur votre espace Ecole Directe.

### DETERMINATION du QUOTIENT FAMILIAL :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Afin de nous permettre de vous classer dans la bonne catégorie, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Personnes mariées : copie intégrale de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018, établi par les services fiscaux français.
- Personnes vivant maritalement : copie intégrale des 2 avis d'impositions 2019
- Si les parents sont en instance de divorce : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2019 du parent qui va avoir la garde de l'enfant ; nous joindre également une copie de l'ordonnance de non conciliation.
- Parents divorcés ou séparés : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2019 du parent qui a la garde de l'enfant.
- Pour les gardes alternées : fournir les copies intégrales des avis d'imposition 2019 des 2 parents ayant la garde alternée de l'enfant. Une facture sera établie par moitié en tenant compte du revenu fiscal de chaque parent.

### REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION des FAMILLES :

- 20% pour le deuxième enfant
- 50% pour le troisième enfant
- 100% à partir du quatrième enfant

### PRIX des REPAS (tarifs 2019-2020)

- Repas au forfait : **5,15 €** **Forfait facturé mensuellement (sur 10 mois).**
- Repas occasionnel : **5,85 €**
- Forfait spécial appliqué aux élèves qui apportent leur repas pour raisons médicales: **3,10 €**  
Forfait facturé mensuellement sur 10 mois (incluant la surveillance, l'utilisation du self, etc...) »

### MATERNELLE :

- Garderie : forfait de **28,00 €** par mois ou 4,00 € par garde exceptionnelle.
- Enseignement musical : 6,00 € par mois

### PRIMAIRE

- Etude du soir : 4,00 € par soirée
- Enseignement musical : 6,00 € par mois

### SPORT COLLEGE, participation aux transports :

- **58,00 €** par an

### SORTIES et VOYAGES SCOLAIRES :

durant l'année, des sorties ou voyages pédagogiques peuvent être organisés. Une participation sera demandée aux familles.

### REGLEMENT :

1. Par prélèvement (d'octobre à juillet). Mandat de prélèvement SEPA à compléter si ce n'est déjà fait.
2. Par virement. Un RIB de l'établissement vous sera transmis à votre demande.
3. Par carte bancaire (ou à défaut chèque ou espèces)

### ASSURANCE SCOLAIRE :

Tous les élèves scolarisés à Sainte-Marie des Ursulines bénéficient d'une assurance scolaire pour l'année scolaire en cours.

L'option choisie pour tous les élèves est la garantie « SCOLAIRE TRAJET et EXTRA-SCOLAIRE » couvrant les élèves pour les activités scolaires et extra-scolaires. La garantie s'applique toute l'année, pendant les vacances et en dehors des horaires scolaires. Elle est également applicable à toutes les sorties organisées par l'établissement.

<b>ATTENTION :</b> les vols, dégâts matériels et vestimentaires causés par les élèves entre eux sont exclus de la garantie. Ils sont couverts par la seule responsabilité civile du chef de famille.
--

**Pour toutes informations complémentaires veuillez-vous adresser à l'établissement.**



- **TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT MARQUES AU NOM DE L'ELEVE. CEUX QUI NE SONT PAS IDENTIFIABLES SERONT REMIS A UNE CEUVRE CARITATIVE A LA FIN DE CHAQUE TRIMESTRE.**

<b><u>LATIN</u></b>	▶ Dixit ! Cahier de latin 3 <sup>e</sup> – Langue et culture - Nouveau programme Edition 2018 – Edition Nathan parution avril 2018 + 1 chemise cartonnée à élastiques au nom de l'élève + <b>rapporter Dixit 4e</b>
<b><u>FRANÇAIS</u></b>	▶ classeur A4 couverture souple + feuilles grands carreaux blanches (simples et doubles) + pochettes transparentes + intercalaires + 1 cahier de brouillon + 1 chemise cartonnée à élastiques et 1 dictionnaire collège, celui de 6 <sup>ème</sup> + Grevisse du collège 6 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE - Magnard ISBN 978-2210756410 + le porte vue de 6 <sup>ème</sup> (langue) (120p) + garder le journal du lecteur de la 6e
<b><u>ANGLAIS</u></b>	▶ 1 cahier grands carreaux 24x32 96 pages + cahier d'anglais « Speakeasy Activities 3 <sup>e</sup> » Nathan (Speakeasy Publications) + à ramener le cahier d'anglais « Speakeasy Activities 4 <sup>e</sup> » Nathan (Speakeasy Publications) utilisés en classe de 4 <sup>ème</sup> – <b>ne pas le jeter</b>
<b><u>ESPAGNOL</u></b>	▶ 1 cahier format A4 24x32 96 pages + 1 cahier de brouillon
<b><u>ALLEMAND</u></b>	▶ 1 cahier format 24x32 grands carreaux de 96 pages + 10 copies doubles + 1 dictionnaire français/allemand (moyen à grand)
<b><u>MATHS</u></b>	▶ 1 cahier grand format 24x32 96 pages + feuilles simples et doubles grand format grands carreaux blanches + 1 cahier de brouillon + feuilles de papier calque + feuilles de papier millimétré + règle graduée, + compas + rapporteur + équerre+ crayon à papier ou critérium + crayons de couleurs + taille crayon + gomme + colle + ciseaux + <b>1 calculatrice Casio FX 92+ spéciale collège (attention nouveau modèle avec indiqué 92+) <a href="http://www.casio-education.fr/products/fx-92-speciale-college">http://www.casio-education.fr/products/fx-92-speciale-college</a></b>
<b><u>ARTS PLASTIQUES</u></b>	▶ Le cahier 24 x 32 cm 96 pages, sans spirale type travaux pratiques <b>de l'année passée</b> , + 1 pochette (type Canson papier dessin blanc, 24x32cm, 180 g + crayons de couleur et feutres + les outils scolaires habituels : ciseaux, colle, gomme, taille-crayon, crayon à papier, règle, ruban adhésif.
<b><u>SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)</u></b>	▶ 1 classeur format A4 souple avec des grands anneaux (ou solide) + quelques feuilles blanches + feuilles simples et doubles à grands carreaux A4 + 5 intercalaires + pochettes plastifiées + surligneurs + crayon à papier
<b><u>SCIENCES PHYSIQUES</u></b>	▶ 1 cahier A4 24x32 96 pages grands carreaux
<b><u>HISTOIRE, GEOGRAPHIE et EDUCATION CIVIQUE</u></b>	▶ 1 cahier (format A4) grands carreaux, 24x32, 96 pages
<b><u>EDUCATION MUSICALE</u></b>	▶ 1 porte-vue de 40 pages
<b><u>TECHNOLOGIE</u></b>	▶ 1 porte-vue de 120 pages minimum (couleur au choix) + 3 fluos (couleur au choix) + crayons de couleur + quelques feuilles blanches simples grands carreaux format A4 + garder les porte-vues de 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> + une paire d'écouteurs pour l'iPad dans une <b>petite</b> pochette (ou petite trousse) à vos <b>Nom, Prénom et place pour écrire votre classe</b> + une imprimante à la maison ou achat d'une carte pour pouvoir imprimer au collège.
<b><u>EPS (Education Physique et Sportive)</u></b>	▶ survêtement + k-way + short + tee-shirt + chaussures de sport + sac de sport <b><u>LE TOUT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE DANS UN SAC DE SPORT EGALEMENT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE</u></b>

**Manuels scolaires numériques : un courrier d'information vous sera communiqué ultérieurement.**

**Voir le récapitulatif page suivante**

<b>1 agenda</b>
-----------------

<b>CAHIERS</b>		
	3	cahier de brouillon
	7	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages

<b>CLASSEURS</b>		
	2	classeurs A4 souples

<b>FEUILLES</b>		
	4	paquets de feuilles grands carreaux blanches simples format A4
	3	paquets de feuilles grands carreaux doubles format A4
	1	Pochette feuilles blanches
	1	Paquet de feuilles de papier calque
	1	Paquet de feuilles de papier millimétré
	1	Pochette feuilles simples de couleur

<b>DIVERS</b>		
	2	pochettes transparentes
	2	pochettes d'intercalaires A 4 (x5, x8)
	2	chemise cartonnée à élastiques
	1	pochette type Canson 24x32, 180g
	1	pochette de papier calque
	1	porte vue de 40 pages
	1	porte vue de 120 pages
	1	Agenda
	1	crayons de couleur
		feutres
	3	fluos différents
	1	tube de colle
	1	paire de ciseaux
	1	règle graduée de 30 cm
	1	Compas, rapporteur, équerre
	1	Agrafeuse, agrafes
	1	calculatrice Casio fx92 spéciale collège
	1	chemise plastifiée pour ranger les réalisations (35x25)
	1	dictionnaire
	1	une paire d'écouteurs pour l'iPad dans une <b>petite</b> pochette (ou petite trousse)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français : Grevisse du collège 6è-3é GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE - Magnard ISBN 978-2210756410</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Latin : Dixit ! Cahier de latin 3<sup>e</sup> – Langue et culture - Nouveau programme Edition 2018 – Edition Nathan parution avril 2018</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais: « Speakeasy Activities 3<sup>e</sup> » Nathan (Speakeasy Publications) + à ramener le cahier d'anglais « Speakeasy Activities 4<sup>e</sup> » Nathan (Speakeasy Publications) utilisés en classe de 4<sup>ème</sup> <b>ne pas le jeter</b></li> </ul>

## Démarrage des études du soir le 14 septembre !

### Notre concept: une étude qui donne l'envie d'apprendre



#### 3 à 5 élèves du même niveau

Le groupe a un programme de travail commun, ce qui favorise l'entraide



#### Un tuteur étudiant dynamique

Le tuteur est issu d'une Grande École ou d'un cursus sélectif. Il est sélectionné puis formé à la méthode Parkours



#### Dans une salle de classe de l'établissement

Cela facilite la continuité avec le travail et garantit un retour à la maison l'esprit léger, autant pour l'élève que pour les parents



#### Un SMS de bilan

Pour faciliter votre implication, vous recevez un SMS résumant chaque étude

### Une étude ritualisée pour consolider sa méthode de travail

#### La mise au travail

10 min

#### Le tableau des devoirs

5min

#### Le travail personnel

1h10 min

#### Le bilan de l'étude

5min

96% des parents recommandent Parkours activement, sondage 2020

#### Témoignages

"J'aime faire mes devoirs avec des amis. Le tuteur m'aide à Parkours surtout en maths alors que je suis seule chez moi." **Chloé, élève de 5ème**

"J'ai fait beaucoup d'oraux avec mon tuteur pour préparer mon bac de français, ça m'a donné confiance" **Baptiste, élève de 1ère**



#### Infos pratiques

27€ pour 2 soirs, 40 € pour 3 soirs

- ✓ Séances quotidiennes de 1h30, jusqu'à 3 fois/semaine: lundi, mardi, jeudi soir
- ✓ Nous pouvons avoir un impact fort sur la scolarité de votre enfant s'il vient très régulièrement. Le tarif est un forfait, quel que soit le nombre de venues
- ✓ Des aides financières sont possibles sur demande

#### La coordinatrice

"Je suis la coordinatrice présente chaque soir. Mes missions: coacher l'équipe de tuteurs, connaître vos enfants individuellement et assurer un vrai lien avec l'équipe pédagogique"



Alice GIULIOLI sera votre interlocutrice privilégiée  
07 60 84 73 92  
stmarieursulines@parkours.fr



## ASSURANCE SCOLAIRE

Mutuelle Saint-Christophe

Protégez votre enfant en toutes circonstances

### Cher parent d'élève,

Nous vous informons avoir souscrit un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, 1er assureur de l'enseignement privé. Ce contrat collectif protège tous les enfants scolarisés dans notre établissement. Votre enfant est protégé à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessures, racket...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !

Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Retrouvez les avantages de ce contrat dans la documentation de la Mutuelle Saint-Christophe.

### > Téléchargez la documentation

Et retrouvez toutes les informations utiles concernant cette assurance scolaire sur l'[espace parents](#) de la Mutuelle Saint-Christophe.

Vous pourrez ainsi prendre connaissance de la notice d'information précisant les garanties pour lesquelles votre enfant est protégé.





# IMAGINONS ENSEMBLE DES DEMAINS PLUS DURABLES



Partage votre engagement

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2020-2021, grâce à l'assurance scolaire souscrit par votre établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, votre enfant est protégé à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessures, racket...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !

**Dès juin 2020, rendez-vous sur votre Espace parents accessible depuis notre site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr), pour y retrouver toutes les informations utiles.**



## Les + de l'assurance scolaire Mutuelle Saint-Christophe :

**Des garanties essentielles en cas d'accident ou de blessure de votre enfant en complément des remboursements de la Sécurité sociale et/ou de votre mutuelle santé :**

- la prise en charge des frais d'optiques et dentaires,
- le remboursement des soins et frais médicaux...

**Une protection 24h/24, 365 jours par an, dans le monde entier en tous lieux et toutes circonstances <sup>(1)</sup> :**

- pendant les activités scolaires,
- durant les activités facultatives, extra-scolaires <sup>(1)</sup> ou péri-scolaires dans ou en dehors de l'école,
- à la maison

**Votre enfant est aussi protégé <sup>(2)</sup> :**

- en cas d'agression, de racket à l'école ou sur un son trajet,
- lors de la détérioration ou le vol de son instrument de musique durant les cours,
- en cas d'atteinte à son e-réputation (diffamation, injures sur internet, etc.)



## Mon enfant a eu un accident, que faire ?

- **Si l'accident arrive à l'école**, votre établissement scolaire se charge de toutes les démarches et effectue la déclaration d'accident pour votre compte.
- **En dehors des périodes scolaires**, vous devez effectuer directement votre déclaration d'accident dans l'**Espace parents** ou par courrier. Vous disposez d'un délai de 5 jours suivant l'accident pour faire votre déclaration.

## RAPPEL

**L'Espace parents  
Mutuelle  
Saint-Christophe,**  
votre espace privilégié  
pour effectuer  
vos démarches en ligne.

il est accessible **7j/7 24h/24**  
depuis votre ordinateur, mobile  
ou tablette !

**L'Espace parents vous permet de :**

1

Prendre connaissance des garanties  
protégeant votre enfant,

2

Obtenir des réponses  
à toutes vos questions  
sur l'assurance scolaire  
grâce à notre foire aux questions,

3

Télécharger et imprimer  
une attestation d'assurance.

[www.saint-christophe-assurances.fr/  
informations-pratiques/espace-parents](http://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents)

## DÉCOUVREZ TOUTES NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE ADAPTÉES À VOTRE FAMILLE

Demandez un conseil personnalisé en appelant le **01 56 24 76 00** ou réalisez un devis sur : [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)



AUTO



SANTÉ



HABITATION



GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

(1) A l'exclusion d'activités professionnelles ou agricoles non organisées par l'établissement.

(2) Disponible en formule Confort.



Le chef d'établissement coordinateur  
Mme BELLOC  
Collège Sainte-Marie des Ursulines

Aux parents d'élèves du collège.

**Objet :** Modèle de certificat médical d'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

Madame, Monsieur,

L'Éducation Physique scolaire obligatoire s'attache à être accessible à tous les élèves quels que soient leur problème de santé ou leur handicap. Les textes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale incitent à la mise en place d'un enseignement adapté dans la discipline. Il peut aboutir à la proposition d'une forme de pratique et d'épreuves adaptées (lors du cycle, évaluations et/ou examens), tenant compte des possibilités et capacités des élèves.

Soucieux de la réussite et du bien-être de ses élèves, la communauté scolaire de l'établissement vous invite à utiliser le **modèle académique de certificat médical d'inaptitude** ci-joint et à le transmettre à votre médecin traitant en cas de visite pour votre enfant.

Ce certificat permettra aux enseignants d'EPS d'obtenir des informations utiles (dans le respect du secret médical) afin d'adapter leur enseignement, les situations de pratique et les évaluations aux possibilités de votre enfant.

Toute forme d'inaptitude est constatée par un médecin qui rédige un certificat médical. Celle-ci peut être partielle (une partie du corps ne peut être mobilisée dans les conditions ordinaires) ou totale (L'enfant ne peut pas pratiquer d'activités physique), ce dernier cas restant exceptionnel.

Il revient ensuite à l'élève de transmettre le certificat médical au professeur d'EPS, qui le vise et en conserve une copie.

Pour rappel, conformément à la réglementation en vigueur, et dans le cadre de l'obligation d'assiduité, la présentation d'un certificat médical ne dispense pas de présence en cours. L'EPS n'est pas à confondre avec la pratique d'un sport compétitif, elle participe à l'acquisition d'apprentissages fondamentaux, contribue à la formation globale et à l'épanouissement de l'individu. Lorsque l'élève est déclaré inapte, que ce soit total ou partiel l'enseignant est à même de proposer un aménagement (aménagement matériel, aménagement de la situation, proposition de rôles spécifiques, avec ou sans pratique physique,...)

En vous remerciant par avance pour votre participation et en restant à votre disposition pour tout complément d'information, recevez Madame, Monsieur l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le chef d'établissement

# CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le professeur d'Education Physique et Sportive doit adapter son enseignement et l'évaluation qui en découle, de façon à ce que tout élève puisse participer au cours d'EPS, en fonction de ses possibilités et de ses capacités.

Je soussigné (e), Docteur en médecine.....

Lieu d'exercice.....

Certifie, en application du décret n°88-977 du 11 octobre 1988, avoir examiné l'élève :

Nom et Prénom .....

Né (e) le ..... En classe de :.....

Et constaté à ce jour que son état de santé entraîne :

**Une INAPTITUDE PARTIELLE** du ..... au ..... inclus

**Une INAPTITUDE TOTALE** du ..... au ..... inclus

Dans le cas d'une inaptitude partielle, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée à :

**DES TYPES DE MOUVEMENTS** (amplitude, vitesse, charge, posture)

.....

**DES TYPES D'EFFORTS** (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)

.....

**LA CAPACITE DE L'EFFORT** (intensité, durée)

.....

**DES SITUATIONS D'EXERCICE ET D'ENVIRONNEMENT** (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)

.....

**AUTRES**

.....

Date, signature et cachet du médecin

## Circuit de communication interne à l'établissement

<b>Visa du professeur d'EPS</b>	<b>Visa de l'infirmière</b>	<b>Visa du conseiller principal d'éducation</b>
Date :	Date :	Date :

*Aide à l'adaptation des situations en EPS - TSVP....*



**CERTIFICAT MEDICAL**  
**PERMETTANT une ADAPTATION des CONTENUS aux POSSIBILITES de L'ELEVE**  
**En EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE**  
 Année scolaire 20... - 20...  
 Académie de Paris

Rappel : « L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement à part entière. Elle participe à l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et contribue à la formation globale de l'individu. Elle est obligatoire et sanctionnée à l'ensemble des examens.... Les nouvelles dispositions réglementaires .... retiennent le principe de l'aptitude à priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de cette discipline. Il convient donc, désormais, de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense. » (Réf : Circulaire du 17 mai 1990)

**INAPTITUDE FONCTIONNELLE PARTIELLE**  
**à l'enseignement de l'EPS**

« En cas d'inaptitude partielle, afin de permettre une adaptation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive .....il importe, que ces données soient exprimées de façon explicite afin qu'un enseignement réel, mais adapté aux possibilités de l'élève, puisse être mis en place. » (Réf : Circulaire du 17 mai 1990)

*Cocher les cases*

FONCTIONS	POSSIBLE	POUR UN EFFORT D'INTENSITE		POUR UN EFFORT DE DUREE	
		Forte	Modérée	Prolongée	Limitée
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-Porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**N.B : L'effort doit toujours respecter la non-douleur et peut aller au seuil de tolérance identifié par l'élève.**

PRECISIONS
Permettant au professeur d'adapter les situations d'apprentissages

Date :  
 Signature et cachet du médecin :